

■ A Tullins, dans les années 1820

# Les derniers tanneurs de Tullins

**A**u XVII<sup>ème</sup> siècle, à l'époque de Louis XIV, Tullins possède plus d'une douzaine de tanneries. L'eau courante étant nécessaire pour les lavages successifs, la plupart sont groupées près de la chapelle Notre Dame, utilisant l'eau du Rival ; quelques-unes se situent en bordure de la Fure. Ces «fabriques en tannerie» n'emploient pas plus de deux ouvriers. Lorsque la Révolution éclate, Tullins ne compte plus que huit tanneries et six seulement sont en activité en 1811.

Selon les chiffres donnés par la municipalité, en réponse à une demande de renseignements du sous-préfet de Saint Marcellin, chaque tannerie traite environ deux cents peaux de boeufs ou vaches, trois cent soixante peaux de veaux et autant de moutons, soixante peaux de chèvres et une trentaine de cuirs de chevaux.

Ces peaux proviennent essentiellement d'élevages locaux ou régionaux. Quelques peaux sèches sont importées d'Argentine. Chaque fabrique dispose de six fosses ou cuves pour le traitement des peaux. Les fosses, creusées à même le sol, ont environ 2,40 m de long, un peu plus de 1m de large et 2,60 m de profondeur. On peut y disposer jusqu'à quatre-vingts pièces.

La préparation des peaux est un travail de longue haleine. Après un foulage avec étirage en tout sens, on procède au débouillage, opération consistant à laisser les peaux huit jours dans l'eau claire puis quinze jours dans un lait de chaux pour ôter les poils.

Une fois raclées, les peaux sont étendues dans les fosses entre des couches de tan, écorce de chêne moulue, produite localement ou prove-



Tanneurs au travail. Tableau de Léonard Defrance.



Placée sur un chevalet, une peau est assouplie à l'aide d'une lame sans tranchant.

Une belle peau de vache !



nant de la région de Roybon. Chaque tannerie en utilise plus de trois cents quintaux par an. Le tan ou tannin, acide végétal, va permettre à la peau de rester élastique, résistante et imputrescible.

## Un travail de longue haleine

Dans les fosses, les peaux vont subir une immersion plus ou moins longue, jusqu'à dix huit mois pour les peaux de boeufs. On change régulièrement la solution de tan qui sera de plus en plus concentrée. Au sortir des cuves, les peaux sont mises à sécher puis placées sur des chevalets; là elles sont assouplies à l'aide d'une lame sans tranchant. Les gros cuirs (boeufs, vaches, chevaux) pesant de vingt à cinquante kilos sont vendus essentiellement à Beaucaire, Villeneuve d'Avignon et Grenoble.

L'armée en fait une grosse consommation pour le harnachement de ses chevaux. Les peaux de veaux et de moutons sont vendues dans la région. Quant aux peaux de chèvres, elles sont expédiées à Lyon ou Paris.

En 1813, cinq fabriques seulement fonctionnent encore. Le commerce des peaux est alors en forte chute, aussi le nombre de pièces traitées est-il en nette diminution.

Les années 1820-1830 voient l'apparition de tanneries industrielles utilisant des techniques modernes et des composés chimiques à la place du tan permettant un meilleur rendement.

Les tanneries tullinoises disparaissent alors pour le plus grand plaisir des habitants du voisinage qui ne seront plus incommodés par la pestilence se dégageant des matières en macération.